



LES GRANDS PROJETS

Une priorité pour Saint-Michel Ensemble !

Gérer une ville, c'est bien sûr s'occuper du quotidien des habitants, mais aussi, anticiper, et surtout relever les défis du siècle pour les générations futures. Ce que nous voulons pour Saint-Michel dans 10 ou 20 ans se construit maintenant.

ACTION CŒUR DE VILLE, UNE CHANCE POUR SAINT-MICHEL

Le quartier du Bois des Roches n'a fait l'objet d'aucune revalorisation depuis plus de 30 ans. La première fut portée par notre équipe dès 2009 en rénovant la place de Ber.

La création du dispositif national Action Cœur de Ville en 2018, visant à revitaliser les centres-villes, nous a ouvert de nouvelles portes.



Nous avons inscrit dans notre dossier le centre commercial et ses abords. C'est **le rayonnement global de notre projet sur les autres centralités de la ville** (Gambetta, gare, rue de Montlhéry, Hôtel de Ville) qui a retenu l'attention de l'État.

Aujourd'hui, les premiers résultats sont là.

L'axe Berlioz-Püttlingen a été complètement réhabilité, une promenade verte a été réalisée pour permettre une circulation plus sécurisée des piétons et des vélos, les commerces rendus accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le nombre de places de stationnement est resté équivalent. **Et 109 arbres ont commencé à être plantés.**

Parallèlement, nous avons accompagné le projet du bailleur social Plurial Novilia, qui réhabilite les immeubles. La tour du n°5 rue Saint-Saëns est également en cours de travaux. La grande taille de ses logements rendait les loyers très chers et donc peu attractifs. L'intérieur sera donc totalement restructuré pour s'adapter aux demandes des Saint-Michellois.

La prochaine étape concerne la place Marcel Carné qui sera rendue plus fonctionnelle et plus esthétique dès 2021, sans oublier la nécessité de trouver une issue aux difficultés juridiques que rencontre le centre commercial.

Ces aménagements contribueront à l'image que nous voulons donner au **Bois des Roches, un endroit sécurisé, agréable, et vivant.**



ZOOM SUR LE CENTRE COMMERCIAL GRAND BOIS

Le Centre Commercial Grand Bois est paralysé par un conflit entre les co-proprétaires depuis 1997. Il avait alors été décidé par une Assemblée Générale d'effectuer de grands travaux de transformation de la galerie. Bien que cette décision ait été annulée par un tribunal, les travaux ont tout de même été effectués en 2001. Cela a créé une situation juridique très complexe, toujours devant les tribunaux à l'heure actuelle. Ces problématiques entraînent des lourdes charges pour les co-proprétaires, a fortiori pour la Mairie, appelée à solidarité pour compenser les impayés.



la rue Lecocq



la place de l'Hôtel de Ville



les services municipaux



le pôle des Mares

LE TRÈS ATTENDU "PÔLE GARE"

La gare est un point névralgique de l'activité locale et un atout majeur pour notre ville.

Plus de 6 000 personnes utilisent la gare chaque jour pour aller travailler, étudier ou pour leurs loisirs.

Nous avons donc décidé de prendre le problème à bras le corps et de **mobiliser tous les acteurs impliqués, pour que ce projet indispensable avance enfin.**

En effet, les accès à la gare sont complexes et le stationnement est insuffisant. De plus, la gare routière n'est pas adaptée et les cheminements piétons-cyclistes sont dangereux.



Le projet prévoit la création d'un parking de 450 places, gratuit pour les détenteurs du Pass Navigo annuel. Cela permettra de désengorger le stationnement dans le quartier, pour les commerces et pour les riverains.

Des dépose-minutes et des zones bleues seront matérialisés, des arceaux à vélos et véligo seront installés, et les franchissements piétons et cyclables seront repensés et sécurisés. Enfin, une véritable gare routière sera créée à la place de l'actuel entrepôt désaffecté, permettant **l'arrivée des bus articulés et notamment de la ligne 401.**

Ce projet est ambitieux, mais nécessaire pour améliorer la qualité de vie des voyageurs, des riverains et des commerçants.



LE PLAN ÉCOLES-LOISIRS : PLUS DE CONFORT POUR LES ÉLÈVES ET LES PROFESSIONNELS

La population saint-michelloise augmente, et par conséquent le nombre d'élèves dans les écoles, aussi.

Or, nous souhaitons offrir à tous les enfants le confort nécessaire à des conditions d'apprentissage optimales, et aux adultes qui les entourent (enseignants, ATSEM, animateurs, etc.) de meilleures conditions de travail.

C'est pourquoi, plutôt que de bouleverser à nouveau les équilibres actuels, nous avons fait le choix de lancer un "Plan Écoles - Loisirs". Ce projet permettra de **construire 9 salles de classe et 16 d'accueil de loisirs dans 6 des 7 groupes scolaires** de la ville (le groupe scolaire du parc de Lormoy dispose, lui, d'espaces suffisants).



Septembre 2020 : Blaise Pascal, Jules Verne, Pablo Picasso et Jules Ferry.

Mars 2021 : Alphonse de Lamartine, René Descartes.

Pour le prochain mandat, nous mobiliserons également toutes nos forces pour **construire à Saint-Michel un huitième groupe scolaire, rendu nécessaire par une population jeune**, témoignant de l'attractivité de notre ville et de son dynamisme retrouvé.



QUID DU GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE ?

Afin de répondre à l'augmentation démographique, nous avons initialement prévu la reconstruction de l'école élémentaire Jules Verne. Le coût de cette rénovation était exorbitant, pour un gain minime. Face à ce constat, nous avons fait le choix de revoir notre copie pour proposer une solution plus raisonnable et plus efficace. L'école élémentaire sera profondément réhabilitée et la maternelle verra sa façade ravalée pour la rentrée 2022.



es Yvon

les rénovations des écoles



RD46

les rues de Montlhéry et Sainte-Geneviève



la maison des seniors

ENTRÉE DE VILLE – FAYEL : OUVERTURE SUR LA VALLÉE DE L'ORGE

Saint-Michel a la chance de compter sur son territoire ce magnifique écrin de verdure qu'est la Vallée de l'Orge. Lieu de promenade, bénéficiant d'une biodiversité préservée, ce poumon vert mérite d'être valorisé.

Nous travaillons actuellement avec le Conseil départemental et le Syndicat de l'Orge pour réaménager cette entrée de ville tout autour du rond-point Martin Luther King afin de sécuriser le passage des piétons sans limiter la circulation, ni entamer les capacités de stationnement des alentours.

Le stade des Tiphoinés, situé en zone inondable, sera reconverti en espace de biodiversité ouvert au public. Le Syndicat de l'Orge a notamment le projet d'y ouvrir le rû de Fleury, enfoui depuis plus de 40 ans, contribuant ainsi à la trame bleue que nous souhaitons créer.

Ces aménagements permettront de faciliter les déplacements et d'ouvrir grand la vue sur la Vallée de l'Orge.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : UNE VILLE BIEN DANS SES BASKETS

Dans la Vallée de l'Orge, l'état de la grange nous a conduits à entamer une extension du COSEC Tony Guigonis qui permettra la création de deux vestiaires, la rénovation des douches et de la façade côté piscine.

À la place de ce bâtiment vétuste, nous installerons une aire de "work out fitness" comme il en existe déjà sur le plateau Descartes et à la Noue Rousseau.



À proximité, la piste d'athlétisme Lucien Simon subit également l'usure du temps. Dès 2018, nous avons engagé une réflexion avec la section athlétisme de Saint-Michel Sports qui aboutira en 2021 à la rénovation totale et à l'éclairage de la piste.

Enfin, à l'autre bout de la ville, le pôle sportif, associatif et familial des Mares Yvon, inauguré en juin 2019, est plébiscité par les usagers.

En complément, nous construisons une salle de gymnastique, également très attendue, dans ce même périmètre.

Et bien entendu, nous continuerons d'investir dans les sites existants pour améliorer la pratique sportive.

UNE NOUVELLE VIE POUR L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

Depuis l'ouverture de la nouvelle médiathèque place Marcel Carné, l'ancienne bibliothèque Marie Curie est vide.

Ce bâtiment, idéalement situé à proximité d'autres équipements municipaux, doit pouvoir retrouver une utilité pour les habitants.

Nous lancerons une concertation sur le devenir de la bibliothèque "Marie Curie" en vue de sa transformation en tiers-lieu pour l'accueil de différentes activités.



QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?

C'est un espace de travail partagé et collaboratif où peuvent se croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés ailleurs, afin de favoriser les échanges grâce aux animations et événements mis en place.



Un studio de danse pourrait être aménagé pour les associations qui manquent de place aujourd'hui.

Nous avons imaginé accompagner l'installation d'un café associatif, lieu de rencontres et d'échanges plébiscités dans les différentes instances de concertation.



D'autres activités associatives pourraient y être hébergées, ainsi qu'un point de distribution de produits issus des circuits courts, un atelier de réparation d'objets ou un espace de travail pour les étudiants.

L'ensemble du projet sera co-construit avec les habitants et les associations qui en seront les principaux acteurs.

Ces projets esquissent notre vision ambitieuse de Saint-Michel. Si vous aussi, vous croyez au potentiel de notre ville et de ses habitants, rejoignez-nous.

Ensemble, dessinons l'avenir de Saint-Michel !

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020 • SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Oui, je soutiens Sophie Rigault et Saint-Michel Ensemble !

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Mail :

- Je souhaite adhérer au comité de soutien de Sophie Rigault et de son équipe
- J'accepte que mon nom soit publié
- J'apporte mon soutien financier à la campagne de Sophie Rigault pour les élections municipales 2020 en versant la somme de :
- 15 €
 - 30 €
 - 50 €
 - 100 €
 - autre :

Par chèque à l'ordre de "Anne-Marie Lavignon, mandataire financier de Sophie Rigault" habilitée à recevoir les fonds pour cette campagne électorale, conformément à la législation en vigueur.

BULLETIN À COMPLÉTER ET À ADRESSER À :

Équipe de campagne de Sophie Rigault
11, rue du Haras
Résidence Le Boqueteau - Aulnes 1
91240 Saint-Michel-sur-Orge

ou par mail à : team.sophierigault2020@gmail.com

Les dons individuels sont autorisés, mais pas le financement par des personnes morales comme des entreprises ou associations. Conformément à l'article L52-8 du Code électoral, leur montant total ne doit cependant pas dépasser 4 600 euros.

VOS DONNS VOUS DONNENT DROIT À UNE DÉDUCTION FISCALE, À HAUTEUR DE 66% DES SOMMES VERSÉES. Un reçu vous sera délivré, il faudra le conserver pour bénéficier de cette réduction d'impôt sur le revenu.

Les données recueillies dans ce formulaire seront utilisées par l'équipe de campagne de Sophie RIGAULT, dans le cadre des élections municipales 2020. Vous pouvez exercer votre droit de modification en écrivant à l'équipe de campagne de Sophie Rigault - 11, rue du Haras - Résidence Le Boqueteau - Aulnes 1 - 91240 Saint-Michel-sur-Orge ou par mail à team.sophierigault2020@gmail.com